

Eurostat a rendu son verdict : la France a gardé en 2020 la médaille d'or européenne des dépenses publiques en pourcentage du PIB



Selon des données d'Eurostat, la France reste le pays en tête du classement sur la question des dépenses publiques en pourcentage du PIB. Ce phénomène va-t-il pouvoir perdurer malgré l'impact économique de la pandémie et les enjeux du plan de relance ?

Avec François Ecalte

Atlantico : La crise sanitaire n'aura finalement pas rebattu les cartes. La France a gardé en 2020 la médaille d'or européenne des dépenses publiques en % du PIB. Comment l'expliquer ?

François Ecalte : La France détenait en 2019 la médaille d'or des dépenses publiques, exprimées en pourcentage du PIB, de la zone euro, de l'Union européenne et de l'OCDE depuis déjà plusieurs années. La crise sanitaire aurait pu remettre en cause ce classement car son

impact sur les dépenses publiques, le numérateur de ce ratio, et sur le PIB, son dénominateur, a été très important mais aussi très différent d'un pays à l'autre.

Eurostat a rendu hier son verdict : nous avons gardé la première place en 2020 avec des dépenses publiques représentant 62,1 % du PIB pour des moyennes de 54,1 % dans la zone euro et 53,4 % dans l'Union européenne (à 27). Le ratio allemand est de 51,1 % et son écart avec celui de la France correspond à 250 Md€ de dépenses.

Pourtant, la croissance des dépenses en euros courants a été un peu plus faible en France (5,5 % contre 9,2 % en moyenne dans la zone euro et en Allemagne), notamment la croissance des aides et subventions aux ménages et entreprises. Mais, comme nous sommes partis de très haut, nous sommes restés à la première place même en allant un peu moins vite que les autres.

Peut-on dire que les Français en ont eu pour leur argent ? Au regard, notamment, de l'efficacité toute relative de l'Etat face à la crise.

En 2019, les dépenses publiques de la France étaient nettement supérieures à celles de la zone euro ou de l'Union européenne, en pourcentage du PIB, pour quasiment toutes les grandes politiques publiques (santé, éducation, retraites, défense, environnement...), les seules exceptions notables étant la police et la justice ainsi que les « services généraux » (fonctions supports). Or nous étions rarement sur le podium pour le volume et la qualité des services rendus et des prestations versées. Les Français n'en avaient donc pas assez pour leur argent.

En 2020, se sont ajoutées de très importantes mesures visant à soutenir les ménages, les entreprises et le système de santé pendant une crise inédite. La situation sanitaire et économique a évolué à des rythmes différents d'un pays à l'autre, par vagues successives comme le coronavirus, et n'est pas encore stabilisée. Il est donc encore trop tôt pour évaluer l'efficacité des mesures prises par les gouvernements dans les domaines sanitaire et économique. Il est certes facile de trouver des exemples de décisions apparemment irrationnelles et de dysfonctionnements administratifs, mais les difficultés étaient exceptionnelles et il n'est pas certain que les autres pays aient fait bien mieux que nous.

Pendant combien de temps peut-on continuer sur cette lancée ? Faudra-t-il un jour parvenir à une croissance des dépenses plus faible que celle du PIB ?

Il est aujourd'hui nécessaire de soutenir l'activité économique en acceptant un déficit et un endettement public massifs, mais il faudra reprendre le contrôle de la dette lorsque la situation économique sera redevenue « normale », en pratique arriver au moins à la stabiliser en pourcentage du PIB pour qu'elle soit « soutenable » comme disent les économistes.

Pour stabiliser la dette, il faut que le déficit public lui-même n'augmente pas en pourcentage du PIB. Or le ratio déficit / PIB est la différence entre les ratios dépenses / PIB et recettes / PIB. Comme la France est aussi médaille d'or ou d'argent (selon les années) pour ses prélèvements

obligatoires (rapportés au PIB), elle n'a plus guère de marges de manœuvre pour augmenter les impôts ou les cotisations sociales. Si donc la législation fiscale ne change pas, les recettes publiques augmenteront comme le PIB et le ratio recettes / PIB restera le même.

Dans ces conditions, il faut que les dépenses publiques n'augmentent pas plus que le PIB pour que le déficit soit stabilisé et que la dette reste soutenable. Ce sera assez facile dans les années 2022-2023 en raison du rebond de l'activité qu'on peut espérer et de la disparition progressive des mesures d'urgence et de relance. Ce sera beaucoup plus difficile les années suivantes.

En effet, on peut craindre que la croissance en volume de l'activité économique ne dépasse pas 1,2 % par an. Il faudrait donc maintenir la croissance des dépenses en volume (corrigées de l'inflation) au-dessous de 1,2 % par an. C'est possible et c'est ce que la France a fait dans les années 2011-2019 mais avec des réformes : recul progressif de l'âge de départ en retraite, fort ralentissement des dépenses d'assurance maladie, gel de la valeur du point de la fonction publique pendant dix ans, baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales... Pour beaucoup de Français, il s'agit d'une politique « horriblement austéritaire » et il n'est pas du tout sûr, dans le contexte politique et social actuel, que nous puissions rééditer cette performance, pourtant moyenne au regard de celles de nos voisins.